

Quels aménagements pour la saison estivale ?

Le conseil municipal de Crozon s'est tenu jeudi 6 juillet, sous la présidence du maire Patrick Berthelot.

Aménagements

Comme chaque année, durant les mois de juillet et août, la presqu'île de Crozon accueille nombre de touristes et des aménagements spécifiques à cette période sont prévus. Le groupe d'opposition « Un nouvel élan pour Crozon » a évoqué ce sujet, en demandant quels aménagements et services sont mis en place.

Michel Galand, adjoint à l'assainissement et à l'environnement, a indiqué que « l'interdiction de stationnement nocturne a été étendue » et qu'en plus des réparations des panneaux de signalisation et de l'amélioration des accès aux plages, « la navette est reconduite entre le moulin de Kerdroën et la plage de La Palue, du 1er juillet au 31 août ». Des porte-vélos ont aussi été rajoutés à Kersiguenou et Lostmarc'h ainsi que des emplacements réservés aux écoles de surf sur ces plages et celle de Goulien.

Toilettes et déchets

Quid des toilettes et déchets ? La gratuité des toilettes publiques a été votée à l'unanimité lors du conseil, « à dater du 1er juillet et pour l'année en cours », comme précisé par le maire, Patrick Berthelot. Pour



Une vingtaine d'habitants de la commune de Crozon étaient présents lors du conseil municipal du jeudi 6 juillet.

les toilettes sèches, elles « font l'objet d'un permis d'aménager réalisé par un cabinet d'architecte », a précisé Michel Galand.

En matière de déchets, les bacs à marée ont été enlevés pour éviter que « les sacs et déchets de toutes sortes » finissent dedans. Gaëlle Vigouroux, du groupe d'opposition « Crozon dynamique, écologique et solidaire », a montré des réticences à ce sujet. « Trop de tri tue le tri. Il faut absolument qu'il y ait un endroit où mettre ses déchets (pendant l'été NDLR) ».

Travaux

Pour les travaux, notamment ceux de la rue du Portzic, des explications sur la fin du chantier ont été

demandés par l'opposition. Philippe Brun-Treguer, adjoint aux travaux, a expliqué qu'il « a fallu sécuriser le chantier » et qu'il a pris du retard suite à la découverte de conduites d'eaux usées fragilisées. Un recouvrement provisoire de la chaussée est prévu pour respecter l'interdiction de travaux sur la voie publique lors des vacances scolaires. La fin de chantier provisoire est prévue ce mardi. Les travaux reprendront en septembre.

Démisson

Le conseiller municipal Pierre-Yves Menesguen a démissionné de ses fonctions en début de conseil municipal pour raisons personnelles.